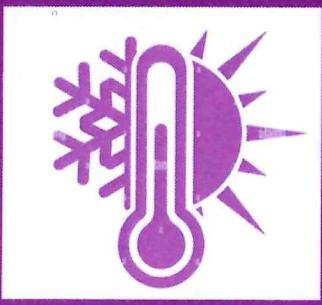




DICRIM

GUIDE À LIRE et À CONSERVER

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



Commune de Buthiers



L'EDITO DU MAIRE

« Prévenir pour mieux réagir »

Votre sécurité est une préoccupation majeure et permanente de l'équipe municipale et de moi-même.

Le Document d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM) permet notamment de recenser et d'identifier certains de nos risques majeurs.

Ce DCRIM vous donne les consignes de sécurité à connaître en cas d'évènements liés à ces risques mais vous rappelle aussi les actions à mener afin de réduire leurs conséquences.

Je vous invite donc à prendre connaissance de ce document: conservez -le !

C'est grâce à cette vigilance commune que nous pourrons continuer à bien vivre ensemble.

Le Maire.

Didier MAGNIN

LES RISQUES MAJEURS:

De quoi parle-t'on ?

Un Risque Majeur est un évènement aléatoire d'origine naturelle, technologique, sanitaire ou sociétale qui se caractérise par sa rareté et un impact fort à bref délai sur les personnes, et/ou les biens, l'environnement, les réseaux et les infrastructures.

SOMMAIRE

L'édito du Maire

L'alerte

Nos risques majeurs :

- La canicule
- Les inondations
- Les séismes
- Les tempêtes
- Les risques technologiques
- Les feux de forêt

Nos conseils:

- Gestion des réseaux sociaux en cas de crise
- Préparez votre kit d'urgence
- Mon habitation, mes urgences

L'alerte



Vous serez averti d'un risque majeur par différents moyens :

Soyez à leur écoute !

- Personne parlant dans un mégaphone
- Dispositif FR. ALERT sur votre téléphone portable
- La cloche de l'église
- Les Médias, en particulier les radios locales et la télévision
- L'application IntraMuros de la CCPR et les réseaux sociaux
- Le porte à porte



Numéros d'urgence



112 
NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN

15 
SAMU SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT

17 
POLICE SECOURS

18 
SAPEUR - POMPIERS

114 
NUMÉRO D'URGENCE POUR PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

115 
HÉBERGEMENT D'URGENCE

119 
ALLO ENFANCE MALTRAITÉE

3977 
MALTRAITANCES DES PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES

3919 
VIOLENCES CONJUGALES

Le rôle du maire en cas de risque majeur :

Sauvegarder la population en mettant en œuvre différentes actions successives:

- Informer
- Alerter
- Mettre à l'abri
- Sécuriser
- Ravitailler
- Héberger
- Reloger
- Accompagner

Le risque canicule

En période de canicule,
quels sont les bons gestes ?



**JE BOIS
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**



**Je mouille
mon corps et
je me ventile**



**Je mange
en quantité
suffisante**



**J'évite les efforts
physiques**



**Je ne bois pas
d'alcool**



**Je maintiens
ma maison au frais :
je ferme les volets
le jour**



**Je donne et
je prends
des nouvelles
de mes proches**



ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte,
j'ai un bébé ou je suis une personne âgée.
Si je prends des médicaments : je demande conseil
à mon médecin ou à mon pharmacien.

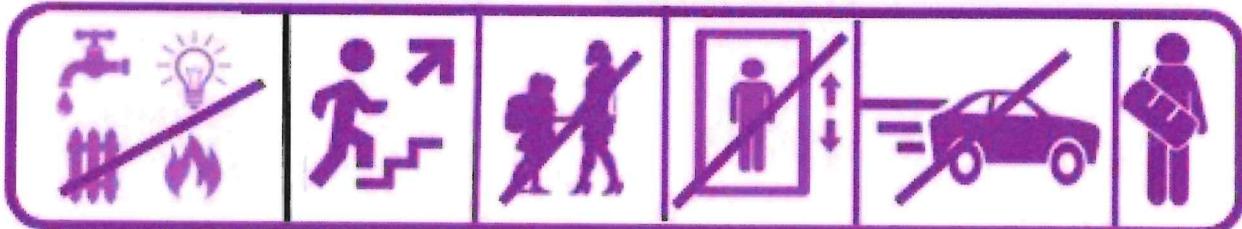
**Si vous êtes une personne isolée, vulnérable, fragile,
contactez la mairie au tél. 03 81 56 89 65 afin de vous
faire connaître**

En cas d'inondation

Ce risque peut advenir lorsque vous êtes à votre domicile, sur votre lieu de travail ou de vacances ou lors d'un déplacement

Dans ce cas:

- Si l'eau monte, je coupe sans attendre le gaz, l'électricité, l'eau et le chauffage; je mets les déchets dans un sac que je range dans un placard
- Je ne sors pas. Je m'installe en hauteur, attends les secours et signale ma présence. Je n'évacue les lieux qu'en cas de grand danger
- Je ne vais pas déplacer ma voiture. Une voiture n'est pas un abri protégeant contre le risque d'inondation.
- Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école ou à la crèche: ils seront les premiers pris en charge par les secours
- Je n'utilise pas les équipements électriques : ascenseurs, portes automatiques ...
- Je ne retourne jamais chercher quelque chose dans un lieu inondé
- J'emporte avec moi des vêtements chauds, des médicaments et les ordonnances, les papiers importants et de l'argent, des aliments et de l'eau



En cas de séisme

Un séisme est un risque majeur pour lequel il n'y a pas d'alerte possible



! Ce n'est pas le séisme qui tue mais les bâtiments

A TITRE PRÉVENTIF , DANS VOTRE HABITATION:

Repérez les points de coupure des réseaux d'eau , électricité et gaz (page 12)

Fixez les meubles et appareils lourds. Déplacez ce qui peut chuter.

PENDANT LES SECOUSSES

Si vous êtes :

A l'intérieur : abritez vous sous un linteau ou une table résistante.

Eloignez-vous des fenêtres.

A l'extérieur : éloignez-vous des pylônes, constructions et arbres

Recherchez un emplacement dégagé

En voiture : arrêtez-vous dans un endroit découvert et attendez la fin des secousses à l'intérieur du véhicule.

APRES LE SEISME

Ne prenez pas l'ascenseur

Sortez d'un bâtiment

N'allumez pas de flamme

Ne touchez pas les fils électriques tombés à terre.

Eloignez-vous des bâtiments endommagés.

N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont en sécurité

Attendez-vous à des répliques



En cas d'alerte tempête

Qu'est-ce qu'une tempête ?

On parle de tempête lorsque les vents atteignent ou dépassent 100 km/h

Ce phénomène météorologique provoque des vents violents, de fortes précipitations et parfois des orages

Mettez à l'abri les animaux et tous les matériels et objets pouvant être emportés par le vent ou endommagés

Gagnez votre habitation ou un abri et évitez toute sortie

Ne montez pas sur un toit ou une terrasse

Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale alimenté par l'électricité, contactez l'organisme qui en assure la gestion.

Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites des réserves d'eau potable.

Limitez vos déplacements au strict indispensable :

Si vous êtes au volant, modérez votre vitesse, en particulier si vous conduisez un véhicule ou un attelage sensible au vent

Si vous êtes dehors, évitez de marcher sur les trottoirs en raison de chutes possibles de tuiles, antennes, cheminées, etc...

Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre

Ne vous promenez pas en forêt

Ne courez pas pour éviter la foudre et ne pratiquez pas d'activités sportives de plein air

Consultez le site vigilance.meteo.fr pour suivre l'évolution de la situation.
informez-vous auprès des média locaux.



VERT	PAS DE VIGILANCE PARTICULIERE
JAUNE	SOYEZ ATTENTIF
ORANGE	SOYEZ TRES VIGILANT
ROUGE	UNE VIGILANCE ABSOLUE S'IMPOSE



Les risques technologiques



Nucléaire



Radiologique



Biologique



Chimique



Explosif

EN PRESENCE DE FUMEES OU D'UN NUAGE TOXIQUE :

- ENFERMEZ-VOUS SI VOUS NE POUVEZ PAS QUITTER LA ZONE EN SECURITE
- FERMEZ PORTES ET FENETRES , OBTUREZ LES GRILLES D'AERATION
- ARRETEZ LA VENTILATION (VMC) ET LA CLIMATISATION
- SI VOUS RESENTEZ DES PICOTEMENT OU DES ODEURS FORTES, RESPIREZ A TRAVERS UN LINGE MOUILLE OU UN MASQUE
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS A L'ECOLE, ILS Y SERONT PROTEGES PAR LEURS ENSEIGNANTS
- ECOUTEZ LES RADIOS LOCALES
- PREPAREZ-VOUS A UNE EVENTUELLE EVACUATION (voir page 11)
- ATTENDEZ LES INSTRUCTIONS OFFICIELLES QUI VOUS SERONT DONNEES



Le risque feu de forêt, feu de récoltes

Le territoire communal est occupé à 50% par la forêt, ce qui représente une surface boisée de 287 hectares.

Des habitations sont proches des zones boisées ou cultivées.

Quelle que soit la localisation de votre habitation, il est conseillé de prendre sans tarder, les mesures préventives adéquates :

- créer un périmètre débroussaillé et élagué autour de sa maison
- couper les branches ou les arbres trop proches des maisons, ou trop denses, qui pourraient propager le feu jusqu'aux bâtiments. Penser aux haies
- nettoyer les toitures et chenaux des feuilles qui pourraient transmettre le feu à la toiture
- éloigner de la maison les stocks de bois, les bouteilles de gaz, le mobilier de jardin et les jeux extérieurs combustibles
- Stationner les véhicules au garage ou contre la maison à l'opposé de la venue du feu et les vitres fermées
- dégager et ouvrir les accès à l'habitation pour permettre l'arrivée de secours et faciliter leurs manœuvres
- Signalez votre présence en cas de menace
 - Si vous êtes en voiture, n'en sortez pas et garez-vous si possible dans une clairière ou dans une zone dégagée et allumez vos phares pour être plus facilement repéré.



Les bons reflexes à adopter sur les réseaux sociaux en cas de situation de crise

#MSGU

MÉDIAS SOCIAUX POUR LA GESTION DES URGENCES



Ayez les réflexes citoyens !

1



INFORMEZ-VOUS EN TEMPS RÉEL

et faites un tri pertinent dans ce qui circule sur les médias sociaux.

2



SOYEZ RESPONSABLES

Diffusez et relayez des informations officielles et/ou fiables, utiles et non dangereuses pour les victimes, les intervenants et les sauveteurs.

3



SOYEZ CITOYENS

Aidez les acteurs des secours en leur donnant des informations du terrain.

Dans tous les cas, restez à l'écoute des consignes données par les autorités, à la radio, à la télévision et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes twitter et facebook officiels : @gouvernementfr, @place_Beaubau, comptes de la préfecture et des autorités locales.

Pour en savoir plus :
www.gouvernement.fr/risques



Gouvernement.fr



#MSGU

AGIR DE FAÇON RESPONSABLE PENDANT LA CRISE



ÉVITEZ LA PROPAGATION DE RUMEURS :

Relayez uniquement les messages provenant de personnes que vous connaissez et dont l'engagement vous semble solide, notamment les comptes officiels. La diffusion d'informations non confirmées et potentiellement inexactes peut entraîner le déplacement des secours et mettre des personnes dans des dangers. N'hésitez pas également à contacter les autorités.

Cela permettra d'éviter les erreurs de secours.



ÉVITEZ D'UTILISER VOTRE TÉLÉPHONE PORTABLE POUR DES APPELS OU DES SMS.

Si vous souhaitez prévenir vos proches, préférez les réseaux sociaux pour téléphoner et envoyer des messages par mail ou sur les réseaux sociaux.



SI VOUS DÉTECTEZ UNE PERSONNE EN DIFFICULTÉ OU UNE SITUATION D'URGENCE

Composez un priorité le 18 ou le 112.

Quand un numéro de téléphone est mis en place par les autorités publiques, contactez-le en priorité et suivez les consignes données.

Pour en savoir plus : www.risques.gouv.fr



Gouvernement.fr



Source : ministère de l'Intérieur

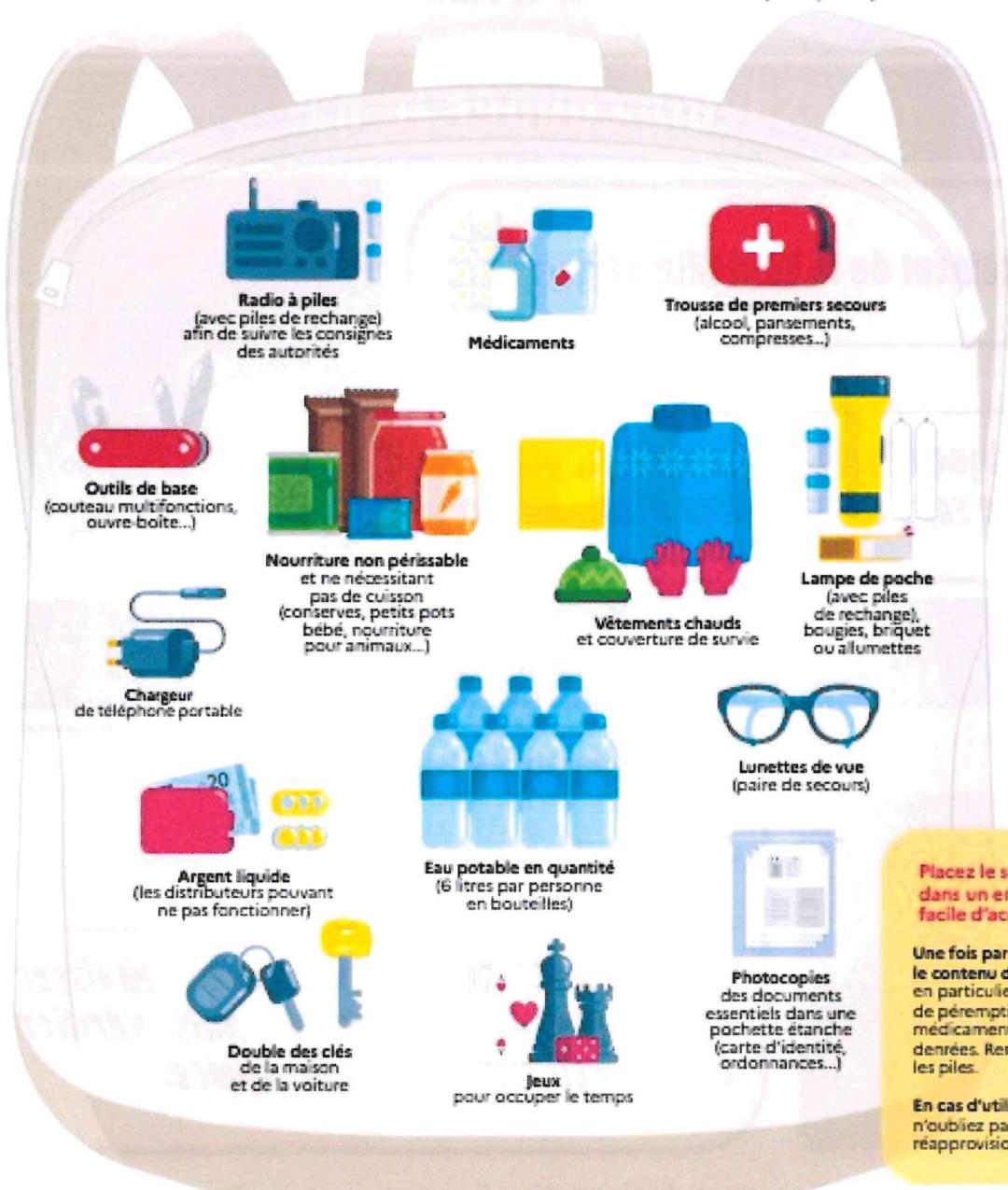
Préparez votre kit d'urgence



Votre kit d'urgence



Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



Placez le sac dans un endroit facile d'accès !

Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.

En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le reapprovisionner !

Mon habitation, mes urgences

Informations à partager avec tous les occupants

Savoir couper l'eau



Emplacement du compteur d'eau:

Consigne d'arrêt:

Fermer le robinet situé avant le compteur

Savoir couper le gaz

Emplacement de la bouteille de gaz:

Consigne d'arrêt: *tourner le robinet dans le sens des aiguilles d'une montre*



Savoir couper l'électricité



Emplacement du compteur:

Consignes d'arrêt: *Enfoncer ou abaisser la commande du disjoncteur puis vérifier la coupure en allumant un luminaire.*